

L'ALENA a multiplié les possibilités d'accès des exportateurs canadiens aux marchés mexicains et américains et a empêché l'apparition d'accords commerciaux régionaux de type étoilé où les États-Unis auraient négocié séparément des accords avec des pays ou des groupes de pays. Dans une telle hypothèse, les investissements auraient tendance à graviter vers les États-Unis, d'où les entreprises pourraient commercer librement avec tous les partenaires bilatéraux des États-Unis. L'ALENA garantit que le Canada restera un marché intéressant pour les investisseurs étrangers et canadiens, mais la question de l'apparition d'arrangements en étoile gravitant autour des États-Unis se posera dans le contexte de l'évolution des accords commerciaux dans l'hémisphère occidental. À cet égard, il y a lieu de signaler que l'ALENA renferme une clause permettant à d'autres pays d'adhérer à l'Accord, une disposition importante proposée par le Canada.

Les recherches analytiques suggèrent que l'ALENA a trois répercussions majeures sur le marché du travail canadien²³. Celles-ci recourent dans l'ensemble les conclusions de l'étude de l'OCDE examinée précédemment.

- Le nombre total d'emplois qui seront créés ou perdus sera probablement faible, du moins dans un avenir prévisible.
- Même si l'effet net sur l'emploi n'est pas important, il y aura des pertes d'emplois dans certains secteurs. Ces pertes soulèveront des problèmes d'adaptation pour les Canadiens dont les compétences, l'âge et la formation ne correspondent pas au profil des emplois qui se créent dans des domaines de haute qualification.
- L'effet global sur l'emploi pourrait intensifier dans une certaine mesure la polarisation des salaires, à moins qu'on modernise et refocalise les programmes de recyclage. Les Canadiens les plus susceptibles de profiter de l'accès accru au marché mexicain seront les travailleurs du «savoir» hautement qualifiés et très bien payés.

²³ Gordon Betcherman, «Le monde du travail dans une économie plus mondialisée», document rédigé pour le Bureau des affaires internationales, Ressources humaines et Travail Canada, 1993.